

Bienvenue au Département LEA de l'Université de Strasbourg



Année universitaire 2024-2025

Sommaire

| | |
|---|----|
| <i>À votre arrivée en LEA : checklist</i> | 2 |
| <i>Faire son emploi du temps</i> | 3 |
| <i>Remplir la fiche d'inscription pédagogique</i> | 7 |
| <i>Procédures pour les étudiant·e·s en situation particulière</i> | 8 |
| <i>Procédure à suivre en cas d'absence</i> | 9 |
| <i>Les personnes ressources en LEA</i> | 10 |
| <i>Accompagnement pendant vos études</i> | 11 |
| <i>Services de l'université</i> | 11 |
| <i>Associations étudiantes</i> | 11 |
| <i>Environnement numérique, les outils à utiliser tout au long de votre formation</i> | 13 |
| <i>Glossaire</i> | 14 |

Chèr·e étudiant·e, vous avez été admis·e en 1^{ère} année de la licence LEA de la Faculté des Langues de l'Université de Strasbourg. Toutes nos félicitations, et bienvenue !

Avant tout, il vous faut prendre connaissance des démarches à effectuer. Comment vous inscrire ? Comment concevoir un bon emploi du temps en fonction de vos différents choix de cours et de votre vie personnelle ?

Vous trouverez les réponses à vos questions dans ce guide, et serez guidé·e·s dès la rentrée par :

- ◆ Neuf étudiantes LEA volontaires : Amira (espagnol), Andrea (russe), Carlane (allemand), Francesca (italien), Ikram (italien), Mahshid (italien), Mariia-Anhelina (italien), Sabrina (allemand), Vanessa (italien).

Elles seront disponibles pour répondre à vos questions :

- aux ateliers d'aide lors de la semaine d'accueil (voir le calendrier des activités de la rentrée)
- dès à présent via le compte Instagram : [@prerentreelea](#)
- ◆ L'Amicale LEA, association étudiante du département LEA :
 - par courriel : amicaleleastrasbourg@gmail.com,
 - via le compte Instagram : [@amicaleleastrasbourg](#)
- ◆ Vos enseignant·e·s et le personnel administratif.

Consultez très fréquemment votre messagerie [@etu.unistra.fr](#) (**Sur cette messagerie, vous recevez toutes les annonces relatives à la vie de l'université et à vos études en LEA**) et utilisez cette même messagerie pour les échanges avec vos enseignant·e·s et les services de scolarité.

Profitez des dispositifs d'accueil et d'aide à la réussite proposés par l'université :

- ◆ un [programme de 3 jours](#), du 28 au 30 août 2024 (attention, peu de places !)
- ◆ l'espace de [ressources en ligne MoodleAIR](#) (Aide à l'Intégration et à la Réussite)

Puisse cette lecture vous être utile ! À votre intégration, votre épanouissement et votre réussite en LEA !

Julie Nimtz (directrice du département LEA)

Sandrine Baudry et Maryline Baugey-Kautzmann (co-directrices des études du département LEA)

Renée Bastian-Clerc (gestionnaire de scolarité en charge de la L1 LEA)

Virginie Olivar (gestionnaire de scolarité en charge de la L2 et de la L3 LEA)

À votre arrivée en LEA : checklist

Une fois admis·e dans la filière LEA, vous devrez procéder à **votre inscription** en suivant les étapes suivantes :

1. Vous acquitter de la [Contribution vie étudiante](#) (CVEC)
2. Procéder à votre [inscription administrative](#)
3. Participer aux événements listés dans le [calendrier de prérentrée](#)
4. Passer les tests de niveau si vous avez choisi le japonais, l'allemand, l'italien, le russe non-débutant ou l'espagnol en langue B (voir le calendrier)
5. Élaborer votre emploi du temps (voir p. 3)
6. Choisir une discipline d'ouverture dans un autre département que LEA (voir p. 4)
7. Vous inscrire dans les groupes de TD sur Moodle entre le 5 septembre (10h) et le 6 septembre (15h) sur [LEA Infos L1 2024/2025](#)
8. Procéder à l'inscription pédagogique entre le 5 et le 18 septembre 2024 (voir p. 7)

Pour les étapes 5 à 8, les procédures vous seront expliquées en détail lors de la séance obligatoire à laquelle vous serez convoqué·e les 3 et 4 septembre.

Faire son emploi du temps

L'emploi du temps général avec les horaires des cours d'anglais, allemand, espagnol, italien et français est disponible sur Moodle « [LEA Infos L1 2024/2025](#) ».

Notez que les Cours Magistraux (**CM**) sont suivis par **l'ensemble des étudiant·e·s (100 à 400)** et un créneau unique est imposé =. En revanche, les Travaux Dirigés (**TD**) comptent **20 à 40 étudiant·e·s** pour une meilleure interaction, et vous avez le choix parmi plusieurs créneaux.

Chaque semestre compte 12 semaines de cours puis des semaines d'examens, comme indiqué sur le [calendrier LEA](#) (ATTENTION : il est différent du calendrier universitaire général).

Si vous choisissez comme langue B le grec moderne, le néerlandais, le suédois, le russe ou le japonais, consultez l'emploi du temps sur le site du département concerné :

- ◆ [suédois et néerlandais](#)
- ◆ [japonais](#)
- ◆ [grec moderne](#)
- ◆ [russe](#)

Durant le premier semestre, vous devrez suivre les cours suivants :

Notez que l'ensemble des cours de la licence sont présentés sur [notre site](#)

Cours de français (UE1)

Les étudiant·e·s doivent avoir suivi les deux cours de français au programme à l'issue de la 1^{ère} année de Licence. Au 1^{er} semestre, la moitié des étudiant·e·s suivront le cours de **Résumé**, les autres suivront la **Culture des langues** vivantes. Vice-versa au 2^{ème} semestre. Ainsi, à la rentrée/au S1 :

- ◆ **Résumé** si votre **nom de famille** commence par **A – K** : choisissez un créneau hebdomadaire pour le TD et assistez à un unique CM en début de semestre.
- ◆ **Culture des Langues** si votre **nom de famille** commence par **L – Z** : assistez uniquement au CM.
- ◆ **Consolidation des acquis du français (Ecri+)** : « La maîtrise du français écrit est un outil indispensable à la réussite universitaire mais aussi à l'insertion sociale et professionnelle. » Cette citation issue de la vidéo de présentation du dispositif écrit+ est particulièrement pertinente en LEA où le français est l'une des trois langues majeures de votre licence multilingue. En L1 et en L2, vous travaillerez en autonomie sur la plateforme écrit+ qui vous permettra d'acquérir et attester d'une maîtrise fine et assurée de la langue française.

Cours de méthodologie et de professionnalisation (UE2)

Le cours de « **Méthodologie du travail universitaire et de culture générale** », appelé simplement cours de Culture générale comporte trois séances CM en début de semestre et 7 séances de TD durant le semestre. **Les dates des séances seront précisées à la rentrée.**

Le cours « **Introduction à l'analyse économique** » donné sous forme de cours magistral a pour but de rendre la science économique accessible, pertinente, par le biais de l'étude des éléments indispensables à la connaissance du monde contemporain.

Cours en anglais et dans votre langue B (UE3 et UE4)

Pour chaque langue, vous devez suivre chaque semaine :

- Un TD de Compréhension et expression orale (CEO)
- Un TD de Compréhension et expression écrite (CEE)
- Le CM de Grammaire
- Le CM de Civilisation

ATTENTION :

- Pour certaines langues B il n'y a pas de choix de créneau à faire car il n'y a qu'un groupe de TD pour la CEE et la CEO.
- Pour l'allemand, les groupes de TD seront imposés en fonction des résultats au test de positionnement.
- Pour certaines langues dites modimes, enseignées dans d'autres départements que LEA, les intitulés et le nombre de cours peuvent varier. Veillez donc à bien vous renseigner sur les exigences pour votre langue B.

Cours de discipline d'ouverture (UE5)

Vous suivrez un cours dit d'ouverture durant les deux premières années de votre Licence (du S1 au S4). Ce sera un atout dans votre CV, comme peut l'être une 3^{ème} langue étrangère.

Vous devez choisir une matière de 3 crédits ECTS (**il n'est pas possible de choisir une matière à 6 crédits ECTS en LEA pour valider l'UE d'ouverture**).

Pour choisir vos cours, veuillez vous rendre sur le site de la Faculté des langues en fonction de vos choix de matière :

- Pour suivre une matière offerte par la Faculté des langues :
<https://langues.unistra.fr/formation/ue-de-langues-et-douverture>
- Pour suivre une matière offerte par une autre composante :
<https://langues.unistra.fr/formation/ue-douverture-ue5-hors-faculte>

Attention :

Les étudiants de Licence LEA ne peuvent pas suivre les cours d'anglais proposés par le LANSAD ou le département d'anglais.

Par ailleurs, il est exclu de suivre des cours purement linguistiques correspondant à votre langue B proposés par les départements d'allemand, d'espagnol, ou d'italien ou en LANSAD. Il est cependant possible de suivre des cours basés sur des contenus (civilisation, monde actuel, histoire...) exigeant d'avoir atteint un niveau B1 ou B2, selon la langue, sauf si ces cours font partie du programme d'études en Licence LEA (veillez à bien vous renseigner).

Si vous choisissez l'informatique en UE d'ouverture, il faut absolument suivre deux cours d'informatique pour valider l'UE sur un semestre (notez que des cours d'informatique sont déjà au programme de la L2 et la L3 LEA).

Nous vous proposons également d'autres modalités de validation de l'UE 5 :

- un stage volontaire à partir du 2^{ème} semestre. Pour plus de renseignements, et avant d'entamer vos démarches, veuillez contacter Katherine Doig, kdoig@unistra.fr
- un projet d'engagement étudiant. Pour cela, veuillez contacter Nathalie Hillenweck, hillenwe@unistra.fr et Sandrine Baudry, sbaudry@unistra.fr

Cours de remédiation : aménagement de type 1 / «Oui, si»

Si vous avez été admis·e en LEA au titre de « l'aménagement de Type 1 » sur Parcoursup, vous bénéficiez de cours supplémentaires pour assurer votre réussite. Suivant un contrat individualisé précisant les modalités de cet accompagnement, vous participerez à des ateliers obligatoires de méthodologie du travail universitaire et de renforcement linguistique. Vous aurez défini jours et créneaux avec la Direction des Études en fonction de votre emploi du temps. Les informations relatives au dispositif vous seront fournies lors de la réunion prévue le mercredi 4 septembre 2024 à 11h en salle 3206, Patio. Votre niveau d'anglais sera évalué lors d'un entretien avec la Direction des Études.

Si vous avez choisi l'allemand ou l'espagnol en langue B, vous pourrez être amené·e à suivre les cours de remédiation dans ces langues, en fonction de vos résultats au test de positionnement.

Quelques conseils pour l'emploi du temps

Voici l'exemple d'un emploi du temps pour un·e étudiant·e dont le nom de famille est compris entre la lettre A et K et qui a choisi comme langue B l'espagnol et comme discipline d'ouverture l'italien.

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------|--------------------------|
| 08h00-08h30 | | | | | ESPAGNOL TD CEO |
| 08h30-09h00 | | | | | |
| 09h00-09h30 | CM RESUME | | | | |
| 09h30-10h00 | | TD RESUME | | | ESPAGNOL CM GRAMMAIRE |
| 10h00-10h30 | | | | | |
| 10h30-11h00 | | | ESPAGNOL CM CIVILISATION | | |
| 11h00-11h30 | | | | | |
| 11h30-12h00 | | | | | |
| 12h00-12h30 | INITIATION ITALIEN (UE5) | | | | TD CULTURE GENE- RALE |
| 12h30-13h00 | | | | | |
| 13h00-13h30 | | | | | |
| 13h30-14h00 | | ANGLAIS TD CEE | ESPAGNOL TD CEE | | |
| 14h00-14h30 | | | | | |
| 14h30-15h00 | | | | | |
| 15h00-15h30 | | | | | |
| 15h30-16h00 | ANGLAIS TD CEO | | | | |
| 16h00-16h30 | | | | | |
| 16h30-17h00 | | | | | |
| 17h00-17h30 | | | | | CM MTU |
| 17h30-18h00 | | | | | |
| 18h00-18h30 | ANGLAIS CM CIVILISATION | ANGLAIS CM GRAMMAIRE | CM INTRO A L'ANA- LYSE ECON. | | <i>Plage examens</i> |
| 18h30-19h00 | | | | | |
| 19h00-19h30 | | | | | |

Nous vous recommandons fortement d'établir 2 ou 3 versions de votre emploi du temps avant de procéder à l'inscription dans les groupes de TD, car certains pourront être complets lorsque vous chercherez à vous y inscrire.

Remplir la fiche d'inscription pédagogique



1^{ère} année de Licence Langues étrangères appliquées

FICHE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE 2024/2025

(à déposer en ligne sur Moodle « Infos L1 LEA 2024/2025 » au plus tard le 18/09/2024)

PHOTO
OBLIGATOIRE

N° attribué lors de l'inscription admin. (8 chiffres) ; ce n'est pas le N° INE

Coordonnées

N° ETUDIANT :

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité :

Courriel perso : @ Portable :

Statut particulier : salarié(e) sportif(ve) de haut niveau handicap

Contrat pédagogique 1^{ère} inscription dispositif « Oui si » réinscription en L1 contrat péd. L1/L2

OBLIGATOIRE...

UE1 Français :
Nom de famille de A à K : Résumé au S1, de L à Z : Culture des langues au S1

| Semestre 1 | |
|---|---|
| UE1 Français (répartition par ordre alphab. sur l'année) <input type="checkbox"/> LGA1AM10 Culture des langues <input type="checkbox"/> LGA1AM11 Résumé LGA1AXEP Consolidation des acquis en français | UE3 Langue et civilisation A LGA1AB31 Anglais avancé <input type="checkbox"/> bloc langue ^a <input type="checkbox"/> bloc civilisation ^a |
| UE2 Méthodologie LGA1AM23 Introduction à l'analyse économique LGA1AM20 MTU/Culture générale | UE4 Langue et civilisation B LGA1AB44 Italien grands débutants <input type="checkbox"/> bloc langue ^a <input type="checkbox"/> bloc civilisation ^a |
| UE5 d'ouverture (une matière au choix en tenant compte des restrictions notées dans le guide de rentrée L1 LEA) Code : Intitulé : | |
| Semestre 2 | |
| UE1 Français (répartition par ordre alphab. sur l'année) <input type="checkbox"/> LGA1BM10 Culture des langues <input type="checkbox"/> LGA1BM11 Résumé LGA1BXP Consolidation des acquis en français | UE3 Langue et civilisation A LGA1BB31 Anglais avancé <input type="checkbox"/> bloc langue ^a <input type="checkbox"/> bloc civilisation ^a |
| UE2 Professionnalisation LGA1BM24 Introduction au marketing LGA1BM21 PPP | UE4 Langue et civilisation B LGA1BB44 Italien grands débutants <input type="checkbox"/> bloc langue ^a <input type="checkbox"/> bloc civilisation ^a |
| UE5 d'ouverture (inscription par défaut à la matière suivie au S1 dans le S2 ; possibilité de changer au début du S2) | |

Ne notez que le code et l'intitulé de la matière choisie

SEUL·E·S les étudiant·e·s redoublant·e·s doivent compléter la fiche pour le semestre 2

^a seuls les étudiants redoublants doivent cocher la partie à droite en fonction des matières à refaire (si la moyenne au bloc langue n'est pas obtenue, il faut repasser l'ensemble des matières composant le bloc : grammaire, CEE et CEO)

Date :

Signature :

Pour l'UE 5 d'ouverture, précisez le code et l'intitulé de la matière choisie **uniquement après vous être assuré·e que vous pourrez effectivement suivre ce cours**. Dans le cas contraire, merci de ne rien renseigner, de déposer tout de même votre fiche pédagogique sur Moodle au plus tard le 18 septembre prochain, et de signaler votre situation au bureau de la Scolarité LEA via le [formulaire de contact](#) (vous aurez jusqu'au 26 septembre pour transmettre de manière définitive le code de la matière suivie en UE d'ouverture).

Procédures pour les étudiant·e·s en situation particulière

Statut d'étudiant·e salarié·e

Vous travaillez 10 heures ou plus par semaine et vous rencontrez des difficultés pour suivre vos cours ? Vous avez la possibilité de faire une « demande de dispense d'assiduité aux cours » (le formulaire sera disponible dans l'espace « Moodle LEA Infos L1 2024-2025 » ; il faudra le compléter et le redéposer sur Moodle, accompagné de justificatifs d'emploi). Le statut d'étudiant·e salarié·e vous permettra alors d'être dispensé·e de certains TD en fonction des horaires de votre emploi, mais **vous devrez impérativement vous présenter à toutes les évaluations du semestre**.

ATTENTION : **cette dispense n'est valable que pour vos cours de LEA**. En fonction de votre langue B et pour votre discipline d'ouverture, veuillez vous renseigner sur les démarches à effectuer dans les départements concernés.

Etudiant·e·s en situation de handicap

La **Mission handicap** assure l'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap. Elle préconise des aménagements adaptés en accord avec les médecins et guide ces étudiant·e·s dans l'élaboration de leur projet d'études et leur projet professionnel. Il est important d'entamer les démarches nécessaires dès votre arrivée à l'université afin que vos premiers cours et examens se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Pour en savoir plus : <https://www.unistra.fr/index.php?id=16897>

Etudiant·e·s bénéficiant d'une bourse

Les étudiant·e·s bénéficiant d'une bourse d'études sont tenus d'être assidu·e·s aux cours et aux évaluations. En cas d'absence, il convient de suivre la procédure détaillée en page suivante. Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) fait des vérifications régulières. En cas de non-assiduité, le CROUS pourra procéder à une suspension de bourse ou à une demande de remboursement des mensualités indûment perçues.

Procédure à suivre en cas d'absence

- ◆ Absence à un/des cours : L'assiduité à tous les TD est obligatoire. Les étudiant·e·s boursièr·e·s doivent faire parvenir une copie scannée ou photographiée de leur justificatif d'absence au bureau de Licence LEA via le formulaire de contact dans un délai de sept jours ouvrés à compter du premier jour d'absence. Les étudiant·e·s ne bénéficiant pas de bourse présentent leur justificatif à leurs enseignant·e·s de TD.
- ◆ Absence à une/des évaluation/s LEA (avec ou sans convocation) : les étudiant·e·s (boursièr·e·s ou non) transmettent une copie scannée ou photographiée de leur justificatif d'absence dans un délai de sept jours ouvrés à compter du premier jour d'absence au bureau de Licence LEA (via le formulaire de contact) et aux enseignant·e·s concerné·e·s par les évaluations manquées (par courriel). En cas d'absence à des évaluations liées à l'UE5, les étudiant·e·s transmettent leur justificatif aux enseignant·e·s de la discipline d'ouverture et au bureau de scolarité adéquat.

En cas de suspicion de remise d'un faux justificatif d'absence, la direction du département LEA se réserve de droit de vérifier l'authenticité du document.

Les personnes ressources en LEA

Référentes administratives, bureau 4R11 (Patio)

Elles sont à contacter par le [formulaire de contact](#).

Renée Bastian-Clerc, gestionnaire de scolarité de 1^{ère} année LEA

Heures de permanence :

- ◆ lundi après-midi de 13h45 à 16h sur rendez-vous (en télétravail tous les 15 jours)
- ◆ mardi matin de 9h à 11h30
- ◆ jeudi après-midi de 13h45 à 16h

En télétravail le mercredi et le vendredi (joignable via le formulaire de contact)

Virginie Olivar, gestionnaire de scolarité de 2^{ème} et 3^{ème} année LEA, référente handicap

Heures de permanence :

- ◆ les lundis et jeudis après-midi de 13h45 à 16h,
- ◆ les mardis, mercredis et vendredis matin de 9h à 11h30

Référentes pédagogiques - la direction des études LEA, bureau 51.27 (Patio)

Ces enseignantes ont pour mission de vous accompagner durant votre cursus, ou pour les questions de réorientation. De même, elles s'occupent des statuts particuliers tels que les étudiant·e·s salarié·e·s, sportives et sportifs de haut niveau et étudiant·e·s en double cursus. Par ailleurs, elles font le lien avec la Mission handicap pour l'aménagement des cours et des examens.

Merci de les contacter par mail en cas de besoin :

- ◆ Sandrine Baudry (référente handicap) sbaudry@unistra.fr
- ◆ Maryline Baugey-Kautzmann, directrice des études kautzmann@unistra.fr

Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle de la Faculté des Langues, bureau 5137 (Patio)

Coralie Derais : cderais@unistra.fr

Accompagnement pendant vos études

Services de l'université

Une page internet vous présente l'ensemble des services offerts par l'Université : <https://bienvenue.unistra.fr/>

Associations étudiantes

L'Amicale LEA

Association rassemblant les étudiant·e·s des trois promotions de la licence LEA, elle a pour vocation de favoriser les rencontres. Elle organise des permanences d'écoute et de conseils pour les étudiant·e·s en difficulté, et des soirées festives qui sont l'occasion pour les étudiant·e·s de la filière de se rencontrer. C'est enfin un lieu d'engagement où chacun·e peut trouver sa place et une façon d'exprimer ses talents.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page Instagram de l'amicale : <https://www.instagram.com/amicaleleastrasbourg/>



Erasmus Student Network (ESN)

ESN est un réseau international regroupant plus de 500 sections locales dans plus de 40 pays différents, majoritairement européens. Sa mission principale est l'accueil et l'inclusion des étudiant·e·s internationales et internationaux (Erasmus ou non) à Strasbourg, par l'organisation de divers événements (culturels, voyages, soirées etc.). Leur deuxième mission est la sensibilisation des jeunes locaux à la mobilité internationale.

L'ESN gère un dispositif de parrainage appelé « Buddy System » permettant aux étudiant·e·s internationales et internationaux d'avoir un parrain ou une marraine local·e et aux étudiant·e·s strasbourgeois·e·s de les accompagner et de les accueillir.

Pour en savoir plus : <https://strasbourg.esnfrance.org/>



Épiceries solidaires Agoraé

Pour les étudiant·e·s en difficulté financière, une aide alimentaire peut être attribuée selon des critères sociaux (après acceptation d'un dossier). Ce projet est mené par l'Association Fédérative Générale des Étudiant·e·s de Strasbourg (AFGES), et ses épiceries proposent des produits alimentaires, d'hygiène, d'entretien et des fournitures scolaires à prix réduit.

De même, des activités d'échange autour des bonnes habitudes alimentaires et la consommation responsable sont organisées régulièrement.

Mail : agorae@afges.org

Facebook : Agoraé Strasbourg



Réseau ALUMNI

Il s'agit d'un réseau international d'ancien·ne·s étudiant·e·s, diplômé·e·s, doctorant·e·s et personnels en activité de l'Université de Strasbourg disposé·e·s à aider les nouveaux et nouvelles diplômé·e·s à trouver un emploi. Ils et elles animent et développent cette communauté autour d'évènements, conférences et offres de nombreux services. Pour avoir plus d'informations sur ce réseau : <https://alumni.unistra.fr/>



Environnement numérique, les outils à utiliser tout au long de votre formation

ERNEST

L'Environnement numérique et social de travail est un espace permettant aux étudiant·e·s de l'Université de Strasbourg de trouver nombre d'informations en relation avec la vie universitaire, ainsi que d'accéder aux documents et certificats de scolarité, résultats des examens, etc. Activer votre compte sur cette plateforme est impératif pour pouvoir ensuite accéder à la plateforme Moodle. Pour parcourir le site : <https://ernest.unistra.fr/>



Plateforme Ernest - Environnement numérique de travail de l'Université de Strasbourg - 2019 - Tous droits réservés

Plateforme Moodle

Il s'agit de l'environnement d'apprentissage en ligne qui vous permettra, tout au long de votre année universitaire, de consulter vos cours ainsi que de déposer des dossiers ou des travaux écrits. Vous pouvez y accéder depuis Ernest ou en saisissant « Moodle » sur un moteur de recherche. L'inscription à chaque cours est impérative dès lors qu'un·e enseignant·e signale l'existence d'un espace Moodle pour son cours. Pour obtenir plus d'informations : <https://services-numeriques.unistra.fr/documentations/toutes-les-documentations/pedagogie/plate-forme-pedagogique-moodle.html>

Téléchargement d'applications de bureautique

Vous pouvez bénéficier d'un accès gratuit au pack Office 365, à Adobe Reader (lecteur de documents en PDF), ainsi qu'à d'autres logiciels à travers votre compte ENT. Pour trouver la charte de logiciels à télécharger : <https://www.unistra.fr/index.php?id=8845>.

Glossaire

Termes liés à votre scolarité :

| | |
|--------------|--|
| EdT | Emploi du Temps |
| CM | Cours Magistral |
| TD | Travaux Dirigés |
| Coefficient | le « poids » d'une matière ou une UE au moment du calcul de la moyenne |
| ECTS | système européen de transfert et d'accumulation de « crédits », 1 ECTS = environ 25 heures de travail étudiant (cours + travail personnel). Chaque semestre équivaut à 30 ECTS. En LEA, une UE peut bénéficier de 3, 6 ou 9 ECTS. Plus une UE a d'ECTS, plus son coefficient est fort, plus elle est importante. Les ECTS sont l'unité qui facilitent la mobilité entre universités européennes. |
| Compensation | système qui permet d'équilibrer bonnes et mauvaises notes |
| Ajourné | matière, semestre ou année non validé·e |
| Défaillant | personne qui ne valide pas l'année universitaire après avoir été absente à une évaluation à convocation ou absente à toutes les évaluations d'une matière |

Acronymes à connaître :

| | |
|--------|--|
| Agoraé | épicerie solidaire |
| BNU | Bibliothèque Nationale Universitaire |
| BU | Bibliothèque universitaire |
| CROUS | Centre Régional d'Œuvres de Strasbourg |
| ILB | Institut Le Bel |
| RU | Restaurant Universitaire |
| SVU | Service de la Vie Universitaire |

Retrouvez tous les acronymes de l'Université de Strasbourg sur cette page : <https://lexicographe.unistra.fr/acronymes/>